

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PONT-DE-VAUX**

**Séance du Mercredi 25 Mars 2026**

L'An deux mille vingt-six et le vingt cinq mars le Conseil Municipal de la Commune de Pont-de-Vaux s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves PAUGET, Maire.

Etaient présents : Mr Yves Pauget, Maire, Mr Jean-Pierre Bugaud, Mme Françoise Delay, Mr Michel Touraine, Mr Pascal Sallet, adjoints, Mme Jeanine Parent, Mme Danièle Massu, Mr Pascal Pion, Mme Claude Rimette, Mr Simon Chevret, Mr Raphaël Berthillier, Mme Nelly Parnet, Mr Emeric Landre, Mme Sandrine Abderrahman, Mr Tommy Monin, Mme Rozenn Andre, Mr Nicolas Perche, Mme Juliette Chatelet

Excusée : Mme Marie-Claude Pagneux ayant donné pouvoir à Mr Bugaud

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU MERCREDI 25 MARS 2026**

Mme Françoise DELAY a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

**1- Désignation des membres du Conseil Municipal dans les différentes commissions**

Le conseil municipal désigne les membres des différentes commissions municipales :

Monsieur le Maire est membre de toutes les commissions

**1 -Commission finances et Budget – responsable Jean-Pierre Bugaud**

- Françoise Delay
- Michel Touraine
- Marie-Claude Pagneux
- Pascal Sallet
- Jeanine Parent
- Claude Rimette
- Nicolas Perche

**2 – Commission Travaux, urbanisme, aménagement du territoire – responsable Pascal Sallet**

**2-1 sous commission travaux et entretien des espaces publics**

- Jean-Pierre Bugaud
- Sandrine Abderrahman
- Nelly Parnet
- Pascal Pion
- Simon Chevret

**2-2 sous commission cimetière, voirie**

- Marie-Claude Pagneux
- Danièle Massu
- Françoise Delay

**2-3 sous commission sécurité**

- Michel Touraine
- Pascal Pion
- Simon Chevret
- Claude Rimette
- Françoise Delay
- Danièle Massu
- Emeric Landre

**3 – Commission Environnement et affaires sociales – responsable Françoise Delay**

**3-1 sous commission environnement**

- Raphaël Berthillier
- Rozenn André
- Nelly Parnet
- Danièle Massu

**3-2 sous commission affaires sociales**

- Michel Touraine
- Danièle Massu

#### **4 –Commission affaires scolaires, culture et associations- Responsable Marie-Claude Pagneux**

##### **4-1 sous commission affaires scolaires**

- **Michel Touraine**
- Rozenn André
- Danièle Massu
- Emeric Landre

##### **4-2 sous commission relations avec les associations**

- **Simon Chevret**
- Nicolas Perche
- Michel Touraine
- Pascal Pion

##### **4-3 sous commission culture**

- Rozen André
- Simon Chevret
- Jeanine Parent

#### **5 – Commission tourisme commerce, animations, sport et communication- Responsable Michel Touraine**

##### **5-1 sous commission tourisme, animations et commerces**

- **Jean-Pierre Bugaud**
- Sandrine Abderrahman
- Jeanine Parent
- Emeric Landré
- Simon Chevret
- Nelly Parnet

##### **5-2 sous commission communication**

- **Francoise Delay**
- Juliette Chatelet
- Nicolas Perche
- Claude Rimette

##### **5-3 sous commission sport**

- Nicolas Perche
- Juliette Chatelet
- Tommy Monin

#### **2- Désignation des membres du Conseil Municipal pour le Conseil d'Administration du CCAS**

Le conseil municipal élit les membres suivants pour le CCAS

Françoise DELAY

Emeric LANDRE

Danièle MASSU

Marie-Claude PAGNEUX

Jeanine PARENT

#### **3- Désignation des membres du Conseil Municipal dans les différents syndicats**

Le conseil municipal désigne :

##### **Syndicat du bassin versant de la Reyssouze**

Titulaires :Simon Chevret, Françoise Delay

Suppléants : Sandrine Abderrahman, Raphaël Berthillier

##### **Syndicat des eaux Saône Veyle Reyssouze**

Titulaire : Michel Touraine

Suppléante : Françoise Delay

## SIEA

titulaires : Yves Pauget , Pascal Sallet,  
suppléants Michel Touraine, Simon Chevret, Jean-Pierre Bugaud, Nicolas Perche

**SEMCODA** : Nelly Parnet

## SIVU

Titulaires

Yves Pauget

Jean-Pierre Bugaud

Pascal Sallet

Suppléants :

Michel Touraine

Simon Chevret

Pascal

Pion

Prévention routière : Raphaël Berthillier

Correspondant défense : Marie-Claude Pagneux

#### 4- Indemnités du Maire et des Adjointes

La loi prévoyant que le maire perçoit une indemnité de fonction au taux maximal ( 55.7% de l'indice 1027) le conseil municipal fixe le montant des indemnités des adjoints au taux maximal également à savoir 21.38% de l'indice 1027 pour chacun des adjoints.

L'enveloppe global des indemnités est de 162.60 % de l'indice 1027.

#### 5- Délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire

Le conseil municipal décide des délégations d'attributions à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat suivantes :

- de fixer les rémunérations et de régler les frais d'honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts, pour l'ensemble des dossiers intéressant la Commune,
- d'intenter, au nom de la Commune les actions en justice auprès des juridictions administratives et judiciaires, pour l'ensemble du contentieux intéressant la Commune, et constituer avocat à cet effet.
- de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle, auprès des juridictions administratives et judiciaires, pour l'ensemble des contentieux intéressant la Commune, et constituer avocat à cet effet.
- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions
- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres y afférentes ;
- de prononcer la délivrance et la reprise de concessions dans les cimetières ;
- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans et de signer les baux.

#### 6- Questions diverses

Les travaux de réparations du parquet du salon d'honneur sont en cours.

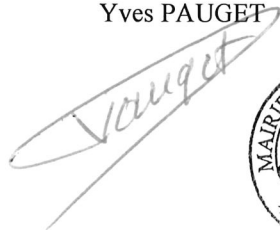
Les conseillers seront invités à tour de rôle à la réunion des adjoints du lundi matin.

Signalétique pour la passage des convois exceptionnels : des solutions sont à l'étude.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21 h15. La prochaine séance est fixée au 29 avril 2026.

PONT DE VAUX le 26 mars 2026

Le Maire,  
Yves PAUGET



La secrétaire,  
Françoise DELAY

